Handi-Équestre – Centre Équestre de l’AGASC

Le Centre Équestre de l’AGASC développe depuis de nombreuses années une activité Handi-Équestre reconnue par la Fédération Française d’Équitation (FFE). Cette pratique permet l’accueil et l’accompagnement de personnes en situation de handicap dans un cadre sécurisé, bienveillant et adapté.

Une reconnaissance officielle

Le centre est labellisé Equi Handi Club par la Fédération Française d’Équitation pour :
• le handicap mental
• le handicap moteur et sensoriel

Un encadrement spécialisé

Toutes les monitrices du centre sont formées à l’accueil de publics en situation de handicap. Plusieurs sont titulaires du BFEEH (Brevet Fédéral d’Encadrement Équi Handi). Cette formation permet d’adapter la pédagogie, le matériel, la cavalerie et l’environnement aux besoins spécifiques de chaque cavalier.

Des équipements adaptés

Le centre dispose d’un dispositif de mise en selle par levage mécanique, permettant de hisser les cavaliers sur leur monture en toute sécurité. Du matériel spécifique ainsi qu’un lève-personne sont également à disposition.

Afin de favoriser la mixité et l’accessibilité, un cheminement adapté aux fauteuils roulants a été aménagé sur le site. Des sanitaires adaptés sont également disponibles.

Partenariats et accueil des structures spécialisées

Le centre accueille régulièrement des structures spécialisées de la région : IME, SESSAD, MAS, hôpitaux, etc. Ces accueils s’inscrivent dans une logique de partenariat avec les institutions, les équipes éducatives et les professionnels de santé.

Le pôle départemental Handi-Équestre a été réalisé avec le soutien et la participation du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.